Destruction de "Cime noire"

Œuvre de Pierre Saint-Paul

Peinture à l'huile sur toile de 2.50 x 3.00 x 0.50 marouflée sur deux panneaux de bois avec une extension, le tout assemblé.

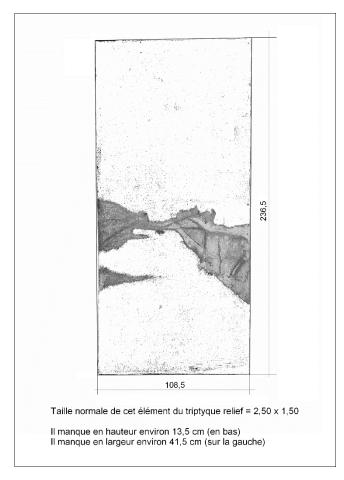
Au mois d'octobre 2022, Philippe Henrion (ancien agent-assistant du peintre Pierre Saint-Paul) rend visite au locataire de l'appartement situé au-dessus de l'ancienne salle de classe de l'école jouxtant la mairie de Pisy (89). Après le décès de Pierre Saint-Paul en septembre 2018, ses enfants y ont stocké les tableaux qui restaient dans sa maison, cette dernière étant mise en vente.

En entrant dans la cour de l'école, Philippe Henrion constate que la porte extérieure de la classe a été démontée pour être modifiée et que la Mairie n'a rien trouvé de mieux, pour protéger cette salle du vent et de la pluie, que de découper une œuvre de Pierre Saint-Paul pour en boucher l'embrasure.









Le panneau découpé est une partie de "Cime noire", œuvre emblématique dans le travail du peintre, réalisée au printemps 1999 pour l'exposition organisée par le Conseil général du département de l'Yonne à l'ancien Hôtel Dieu de Tonnerre (89) en août 1999. Pierre Saint-Paul n'ayant pas eu le temps de terminer l'œuvre (système d'assemblage et élévation), elle avait été posée au sol en biais sur deux tréteaux, lors de cette présentation.





En automne 2016, Philippe Henrion remarquant ces éléments dans le garage de Pierre Saint-Paul, couverts d'excréments d'oiseaux, sales et démontés, entreprend après les explications, les encouragements et l'autorisation du peintre, de nettoyer et de terminer l'œuvre et son montage.

Revenons en octobre 2022, constatant l'état catastrophique de ce tableau, découpé par la Mairie, Philippe Henrion tente de sauver l'œuvre de cette regrettable situation. Il téléphone au maire pour l'avertir de cette erreur, celui-ci lui répond, avant de lui raccrocher au nez: "Ce ne sont que des bouts de planche". À la suite son ancien agent-assistant tente de porter-plainte à la Gendarmerie pour "Destruction d'œuvre d'art", on lui répond que sa plainte n'est pas recevable... Il contacte le journal local, après l'envoi d'un dossier explicatif sur cette destruction et plusieurs relances, ce journal refuse de faire un article craignant une polémique: bref, tout le monde s'en moque. À ce jour on ne sait pas où est l'œuvre et son état (la partie découpée et le reste)...

Il n'y a pas que Daesh qui détruit les œuvres d'art!